

Blagnac, questions d'histoire 68

Revue Semestrielle d'histoire locale - novembre 2024

Visite pastorale
de 1647

p.1

Des vertus thérapeutiques
de la carotte
selon un médecin rochelais du
XVIII^e siècle

p.11

Capitouls
et marchands de bois toulousains
contre des habitants de Blagnac

p.16



Carte postale - Blagnac, vue du Ramier - Palmiro PINAS - Peintre - sculpteur - Don de Jacques Sicart à BHM

1789 : Le Cahier
de doléances de
Blagnac

Louis Mazetier
et René Baudot

Le Ritouret sans
écoles maternelles

Un bombardier américain
s'abat à Cornebarrieu

et plus
encore ...

Le Ritouret sans écoles maternelles

par Suzanne Béret

À Blagnac, les écoles maternelles Clément-Ader et Saint-Exupéry dans le quartier du Ritouret étant appelées à disparaître, nous nous proposons de rappeler les débuts de leur courte histoire.

UN NOUVEAU QUARTIER

Dans les années 1970, par suite de l'augmentation de la population blagnacaise, des logements prévus pour 7 000 personnes vont sortir de terre dans un nouveau quartier situé au Ritouret avec son parc de 10 hectares et ses infrastructures dont les écoles.

Déjà en 1969, le collègue Henri-Guillaumet avait vu le jour. Durant la nouvelle décennie, la municipalité, présidée par le maire, Jacques Puig, pense aux plus petits. Car, il est tout à fait prévisible que de jeunes couples avec enfants viennent s'installer dans ces appartements tout neufs.

Dès le 19 avril 1971, le maire, en accord avec le conseil municipal, fait l'acquisition d'une parcelle de terrain de 3 170 mètres carrés situé dans ce nouveau quartier en vue de la construction d'une école maternelle. Le prix fixé par les Domaines s'élève à 180 000 francs. Cette dépense s'inscrit dans le budget primitif de 1971. A la suite de la demande des conseillers municipaux, le maire prend un arrêté d'utilité publique pour bénéficier de l'exonération des frais incombant à cette transaction.

UNE PREMIÈRE ÉCOLE MATERNELLE

Les prévisions

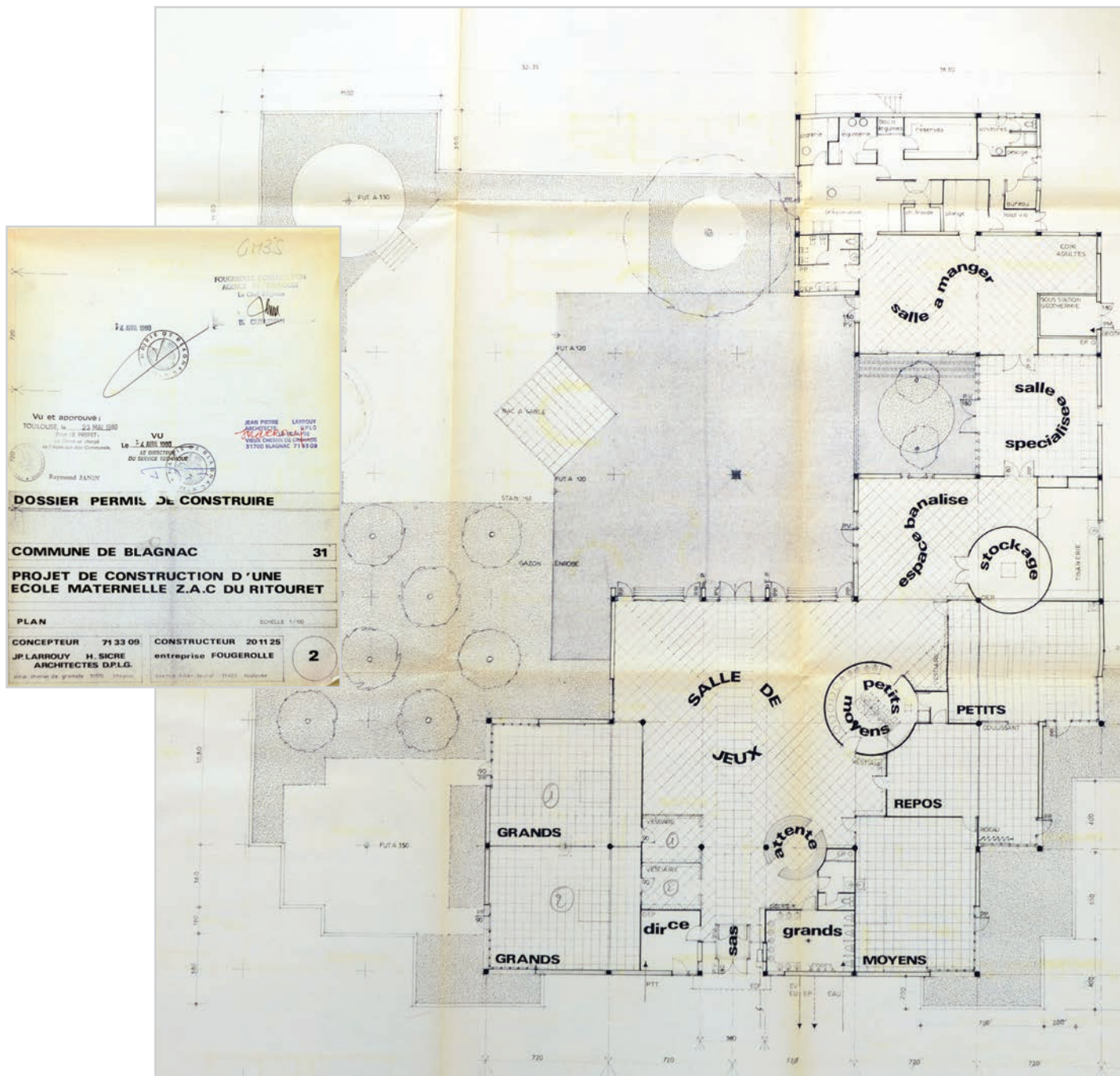
Quelques années après cet achat, le 30 novembre 1976, le maire indique au conseil municipal la nécessité « *de réaliser sans tarder une école maternelle de 5 classes avec une cantine de 80 rationnaires et logement pour la directrice dans la Z.A.C. du Ritouret* ». il ajoute que lui-même et Monsieur Maga, maire adjoint, ont rencontré l'architecte toulousain, Maurice Zavagno et ont négocié avec lui pour cette construction. Il présente le cahier des clauses administratives pour « *l'ouvrage à réaliser qui appartient au domaine fonctionnel bâtiment et qui est rangé en première classe de complexité* » ainsi que l'acte d'engagement de l'architecte pour un montant de 2 025 000 francs H.T. Après avoir pris connaissance de ces documents, les conseillers les approuvent et donnent mandat au maire pour signer le marché d'études .

La dépense totale est inscrite pour 1 400 000 francs au budget primitif de 1976 et le reste sera prévu au budget primitif de 1977.

Des imprévus

Le 1^{er} juin 1977, Monsieur Fidenci, adjoint délégué aux affaires scolaires, rappelle « *qu'il y a à Blagnac quatre groupes maternelles (Centre, Aérogare, Les Prés, ouverte à la rentrée 1968 et qui accueille, transportés en bus, des enfants du Ritouret). Le dernier et quatrième créé est l'école maternelle du Ritouret. Elle fonctionne dans des locaux préfabriqués depuis la rentrée scolaire avec trois classes. Mais cela est insuffisant puisqu'actuellement 60 noms figurent sur la liste d'attente de cette école* »..

L'accueil des enfants dans des préfabriqués s'explique par le retard pris par la



construction « en dur ». En effet, l'Entreprise Colomine, titulaire du marché des travaux est « en défaillance » et donc dans l'incapacité de les assurer. Le contrat avec cette entreprise a dû être résilié dans le courant de juin 1977. Par suite, le 8 novembre suivant, le maire dit « qu'il convient de conclure au plus vite un nouveau marché ». Il ajoute que le P.D.G. Francis Lambert, de la société M.T.C.I. (modèles et techniques de constructions industrialisées) avait donné le droit d'exploiter son procédé, accepté par le ministère de l'Éducation, Direction des Équipements depuis le 30 juillet 1976, à la société Colomine. Mais, vu l'état de celle-ci, il accorde ce même droit à l'Entreprise SOCOTRAP, route de Narbonne à Toulouse, retenue par la municipalité de Blagnac qui va passer un marché négocié avec elle. Durant cette même séance, le maire dépose sur le bureau : l'acte d'engagement de SOCOTRAP; le cahier des clauses administratives ; le devis estimatif s'élevant à 2 431 487 francs TTC; les divers plans ; le calendrier d'exécution ; le calcul des surfaces mentionnant 1 485, 97 m² pour la totalité, et, par exemple, 325,68 m² pour la salle d'exercices ou 12m² pour le bureau de la directrice. Des renseignements semblables concernent chaque pièce, jusqu'à l'abri couvert de 57,76 m².

Projet
de construction
d'une école
maternelle
ZAC du Ritouret -
(AM Blagnac)

École maternelle
Clément Ader,
vue extérieure
(Cliché Ph. Garcia)



La dépense inscrite, comme déjà dit, aux budgets primitifs de 1976 et 1977 est assurée par une subvention de l'État de 509 301 francs, une du département de 193 046 francs, par un emprunt de 509 301 francs auprès de la Caisse d'Épargne remboursable en 30 annuités à partir de 1978, au taux en vigueur au moment de l'établissement du contrat et enfin par un autre emprunt pour le complément auprès de la Caisse des Dépôts.

Les conseillers municipaux approuvent documents et propositions et en préfecture, le directeur chargé de l'administration communale, fait de même le 15 décembre 1977.

L'autre problème que la commune doit résoudre a été exposé par le maire également dans la séance du 1^{er} juin 1977. En effet, les besoins scolaires de la commune nécessitent une école maternelle de 5 classes. Mais Blagnac n'a été inscrite au titre de la programmation 1977 que pour la construction d'une école maternelle de 4 classes et une cantine de 80 rationnaires. Aussi, avec l'accord du conseil municipal, la commune s'engage à financer intégralement la cinquième classe. À cet effet, le financement prévu dans les budgets 1976 et 1977 pour un montant total de 2 500 000 francs, sera régularisé au budget supplémentaire 1977, compte tenu des diverses subventions.

Derniers aménagements

Le 12 octobre 1978, Monsieur Fidenci indique devant ses collègues du conseil municipal, que l'architecte M. Zavagno a consulté deux artistes, M. Ducros et M. Igon pour la décoration de l'école. Il présente les deux projets de peinture et ajoute que la commission des affaires scolaires préfère l'œuvre de M. Pierre Igon ayant pour thème la nature : lune, soleil, jour, nuit, vol d'insectes... Il précise que Madame Gisèle Penna, conseillère municipale, déléguée à la culture et Madame Annie Toppan, directrice de l'école, ont été consultées et sont du même avis. Les conseillers municipaux, sauf deux qui s'abstiennent, choisissent également ce projet qui coûte 3 827 francs, financé par une subvention de l'État.

La construction de cette école, commencée en janvier 1978, avance normalement. Mais, le 15 novembre 1978, le maire fait remarquer que « *des travaux supplémentaires s'avèrent nécessaires* » : dans les fondations occasionnés par la profondeur variable du bon sol ; à la cuisine avec des aménagements ; dans la cour extérieure avec quelques modifications. Cet avenant conclu avec la société SOCOTRAP s'élève à 204 691,80 francs, ce qui porte le montant initial à 2 636 178, 80 francs. La préfecture

approuve ce nouveau document le 2 janvier 1979.

Enfin, le 29 mai 1979, l'école est raccordée au réseau du chauffage urbain de la Z.A.C. du Ritouret exploité par la société U.T.E.C. en qualité de concessionnaire.

Les petits Blagnacais de 3 à 5 ans habitant le nouveau quartier vont profiter de cette « belle » école pendant près de 50 ans.

LA DEUXIÈME ÉCOLE MATERNELLE

La décision

Dans la séance du conseil municipal le 19 décembre 1979, Monsieur Dauriac, conseiller municipal, indique, « *que l'école maternelle de 5 classes réalisée dans la Z.A.C. du Ritouret ne va pas permettre la scolarisation de tous les enfants en âge d'y aller* ». En effet, il est prévu de livrer 300 logements supplémentaires au moment de la rentrée 1980.

Dans les plans primitifs, trois écoles maternelles étaient prévues, aussi, il peut être envisagé rapidement la construction de la deuxième avec 4 classes et des locaux pouvant servir de centre aéré.

Pour la réalisation de cette école, les conseillers s'accordent pour choisir les procédés de FOUGEROLLES CONSTRUCTION agréés par le Ministère de l'Éducation Nationale, et l'architecte blagnacais, Monsieur Jean-Pierre LARROUY, présent parmi les quatre candidats de maître-d'œuvre en lice.

Le conseiller municipal, Monsieur Vigne, s'étonne que l'école primaire de la Z.A.C. et l'école maternelle ne soient pas regroupées afin d'éviter notamment la réalisation de plusieurs cantines. Monsieur le maire indique que cette réflexion devait être prise au moment de l'étude du Plan d'aménagement de zone de la Z.A.C. du Ritouret. Il ajoute qu'il ne peut être réalisé à chaque fois un groupe, primaire et maternelle, dans la mesure où une école primaire est souvent « *alimentée* » par plusieurs maternelles.

La réalisation

Le 4 février 1980, les choses se précisent. Monsieur le maire demande à Monsieur Larrouy « *d'élaborer un projet d'école maternelle sur le terrain situé entre le chemin de Bélisaire, la route de Grenade et le boulevard nouvellement créé* » sur le programme suivant : 1 classe pour les « petits » avec salle de repos ;

1 classe pour les « moyens » ;

2 classes pour les « grands » ;

Une salle de jeux ;

Des sanitaires pour chaque catégorie d'enfants ;

1 bureau pour la directrice ;

1 sanitaire pour adultes ;

1 coin d'accueil des parents ;

1 local de stockage ;

1 tisanerie ;

1 salle à manger ;

1 complexe de préparation de cuisine ;

1 logement de fonction.

Associées à cet ensemble fonctionnel, deux salles supplémentaires serviront d'atelier pour le centre aéré.

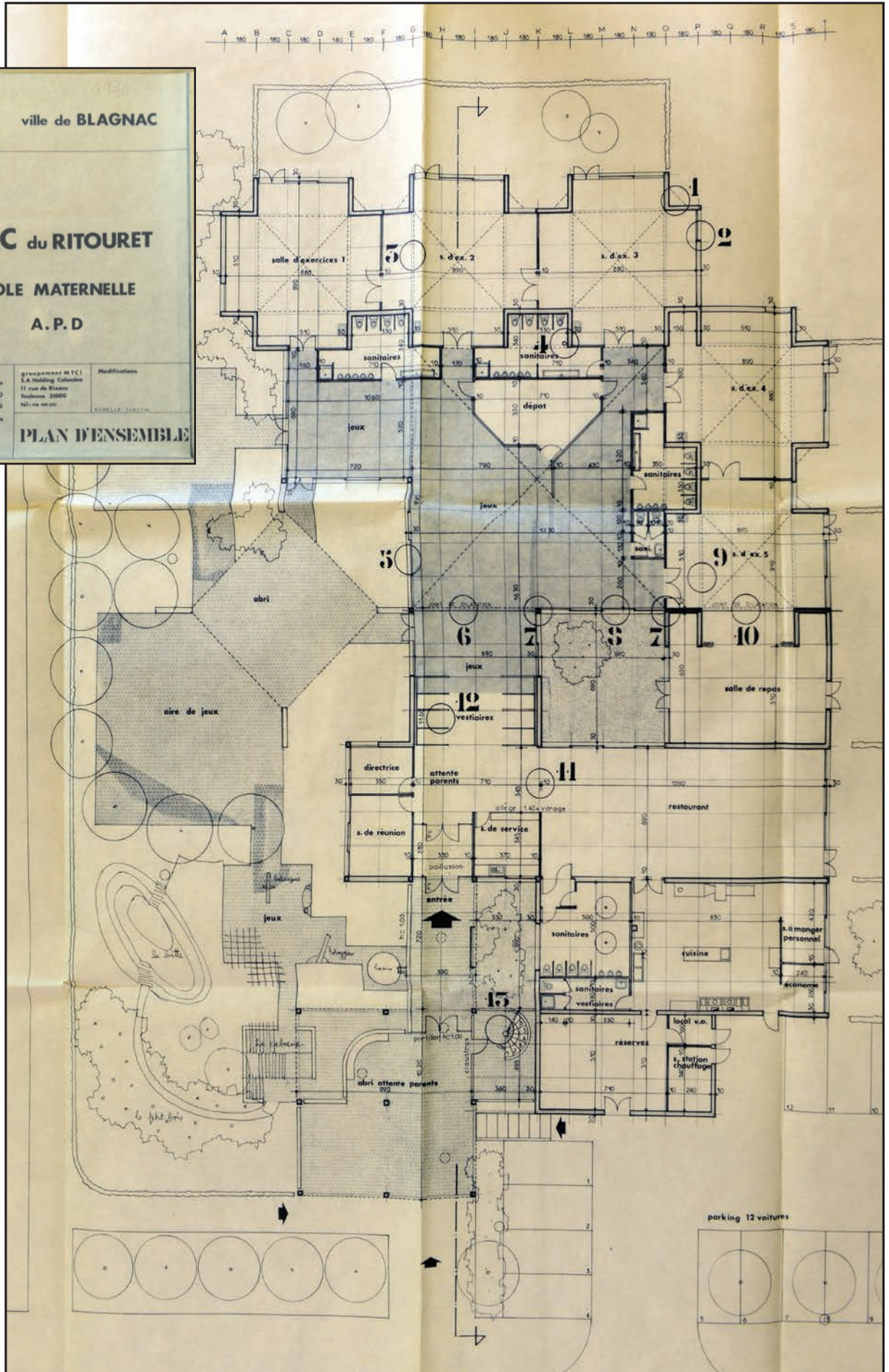
Le projet établi sur ce programme sera mis au point sur la base du modèle agréé Fougerolles, entreprise retenue par la municipalité, le 19 décembre dernier, pour réaliser les travaux en raison de sa compétence particulière en la matière et dont une agence se trouve à Toulouse.

ville de **BLAGNAC**
 juin 1977

ZAC du RITOURET
ECOLE MATERNELLE
A. P. D

atelier genre paysage maistrice ZAVAGNO architecte GFLD Vendeur des plans tél. 448 00 10 - 448 00 70 factulaire 31300	groupement MTCI S.A. Hidding Colombe 11 rue de Rixans Toulouse 31000 tél. 448 00 00	Modifications ECHELLE 1/5000
--	---	---------------------------------

PLAN D'ENSEMBLE



Plan de la deuxième école maternelle ZAC du Ritouret (AM Blagnac)



*École maternelle
Saint-Exupéry,
vue extérieure
(Cliché Ph. Garcia)*



*Vue
intérieure
(Cliché Ph. Garcia)*



*Vue
intérieure
(Cliché Ph. Garcia)*

Comme d'habitude dans ce genre d'opération, une étude du sol va être effectuée.

Le 14 mars 1980, le maire présente aux conseillers le contrat à signer avec le concepteur et dépose devant eux tous les documents indispensables dont l'acte d'engagement de M. Larrouy annonçant un coût de 2 481 044 francs H.T.

Les conseillers municipaux approuvent ce marché d'études et donnent mandat au maire pour signer avec M. Larrouy.

Programme, projet et devis sont approuvés en préfecture le 8 mai 1980.

La construction commence et se déroule sans incidents.

La réception des travaux

Le 11 décembre 1980, un procès-verbal des travaux est établi en présence de M. Larrouy, architecte, de M. Jacques Puig, maire de Blagnac assisté de M. Fidenci, adjoint au maire, de Mme Marsan et de M. Chamfrault, conseillers municipaux et de M. Trantoul, directeur des services techniques.

Les imperfections listées n'épargnent aucune pièce. Elles touchent surtout « les systèmes de sécurité » à renforcer, notamment pour les fenêtres coulissantes, des raccords de peinture, le changement de carrelage tâché, des prises électriques à ajouter, le nettoyage à refaire, etc.

Madame Soulié
et sa classe
(1980-1981)



Une autre visite a lieu le 30 décembre suivant en présence du maire de Blagnac, de M. Trantoul de la mairie de Blagnac, de M. Pin de l'entreprise FOUGEROLLES et de M. Larrouy, architecte.

Tous constatent que « la liste des imperfections ou malfaçons en date du 11 décembre 1980 sont levées ».

Aussi, M. le maire, responsable du marché, décide « que la réception est prononcée avec effet à la date du 1^{er} novembre 1980 ».

Entre-temps, l'école a ouvert ses portes aux enfants le 16 décembre avec une seule classe. Trois autres la compléteront à la rentrée 1981.

Mme Soulié, la directrice est ravie des locaux très lumineux grâce aux grandes baies donnant sur la cour en voie d'achèvement et de ce bâtiment moderne qui s'intègre bien dans l'environnement.

UN NOM POUR CHAQUE ÉCOLE

Au moment de la rentrée 1980, les directrices des deux écoles maternelles demandent qu'un nom soit attribué à chacun de leur groupe scolaire afin d'éviter toute confusion. Dans la séance du 20 novembre suivant, M. Fidenci fait part de ce vœu aux membres du conseil municipal.

Par exemple, la maternelle Ritouret 1 pourrait s'appeler *École maternelle des Tournesols* et la maternelle Ritouret 2 *École maternelle des Trois Amandes*.

M. le maire invite les conseillers municipaux à se prononcer sur ce choix. Ceux-ci ne sont pas d'accord. M. Costes propose que soient plutôt choisis des noms d'anciens maires de Blagnac ou de personnalités.

Le 29 décembre, la question de la dénomination des écoles figure à nouveau à l'ordre du jour du conseil municipal. M. Fidenci fait part des propositions de noms de personnalités faites par les directrices à la suite de la demande des conseillers.

Après discussion, l'assemblée retient les dénominations suivantes :

École maternelle Antoine de Saint-Exupéry pour le nouveau groupe

École maternelle Clément-Ader pour le groupe premier construit.

Depuis les décennies 1970 et 1980, la population du quartier du Ritouret a changé et le nombre des enfants en âge d'aller en maternelle a diminué. Deux écoles maternelles semblent donc inutiles.

Aussi, après 44 ans d'existence, période assez courte pour un tel bâtiment, l'école maternelle Saint-Exupéry ferme la première cette année 2024 * et l'école maternelle Clément-Ader attendra 2026 pour ne plus accueillir de petits élèves.

* Les enfants seront accueillis dans les autres écoles maternelles de la ville : Clément Ader, Aérogare, René Cassin

SOURCES

Archives municipales de Blagnac

Série D : 1D33, 1D34, 1D35

Série M : 4M31, 4M33, 4M34, 4M35

REMERCIEMENTS

à Madame Juliette Saint Martin, directrice de l'école maternelle Saint-Exupéry, et son équipe pour leur excellent accueil